



AMÉLIORER MA PERFORMANCE ENERGÉTIQUE

Informer, accompagner les particuliers et les professionnels

En partenariat avec Saint-Flour Communauté et avec le soutien de la Région et de l'Etat, le Conseil départemental du Cantal a mis en place un nouveau service de conseils, indépendant et gratuit, qui informe et accompagne les ménages, artisans, commerçants et petites entreprises sur le sujet de la Performance Energétique de leur logement ou de leurs locaux professionnels.

Chauffage, isolation, ventilation, énergies renouvelables ... : les conseillers de CANTAL RéNOV' ENERGIE répondent à vos questions et vous apportent des conseils financiers, juridiques et techniques en lien avec vos projets ou travaux de rénovation énergétique.

- Le service fonctionne depuis le 1^{er} décembre 2021 et est installé au rez-de-chaussée de l'Hôtel du Département à Aurillac. Une antenne sera déployée prochainement sur l'Est Cantal, et des permanences seront organisées localement dans les maisons de service.
- **Horaires d'ouverture** : du Lundi au Vendredi de 9h-12h et de 13h30 à 17h



cantal
RéNOV'
ENERGIE

**LE SERVICE PUBLIC
DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
DE L'HABITAT DANS LE CANTAL**

**PARTICULIERS &
PROFESSIONNELS**



Besoin d'un conseil pour la
rénovation de votre logement
ou de votre local ?

CANTAL RéNOV' ÉNERGIE,
un **SERVICE PUBLIC** avec
des spécialistes en
maîtrise de l'énergie qui
vous apportent
des conseils :

**FIABLES,
INDÉPENDANTS ADAPTÉS
ET GRATUITS**



Contactez votre conseiller au

04 71 46 49 00
renovenergie@cantal.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover son habitat



Les certificats
d'**ÉCONOMIES**
d'**ÉNERGIE**

Le Département du Cantal, les communautés de communes et la Région vous accompagnent dans vos démarches pour baisser votre consommation d'énergie, promouvoir les énergies renouvelables et matériaux écoresponsables et diminuer l'impact carbone du Cantal.

Les conseillers de **CANTAL RÉNOV' ÉNERGIE** sont à votre écoute.

VOUS SOUHAITEZ...

Réduire votre
facture énergétique

Améliorer votre
confort
thermique

être accompagné
par un service public

Rénover en agissant
pour la planète
et le climat

Vous informer sur
les démarches
écoresponsables
dans le bâtiment

CANTAL RÉNOV' ÉNERGIE

vous accompagne dans vos démarches avec :



DES CONSEILS FINANCIERS

- Les aides financières mobilisables et leur articulation
- assistance à l'utilisation des plateformes numériques



DES CONSEILS TECHNIQUES

- les différents travaux de rénovation énergétique
- l'impact environnemental des différents matériaux et procédés
- les actions d'économies d'énergie
- la définition de travaux adaptés aux besoins et leur phasage



DES CONSEILS JURIDIQUES

- les démarches administratives en matière d'urbanisme
- les rôles des différents intervenants
- la contractualisation avec les prestataires

LE SERVICE PUBLIC DE PERFORMANCE



ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT DANS LE CANTAL



CONTACTER

Cantal Rénov' Energie



04 71 46 49 00



du Lundi au Vendredi de 9h-12h et de 13h30 à 17h



renovenergie@cantal.